

## Dossier

# INTERNET ET DÉMOCRATIE SOCIALE

## 1<sup>re</sup> partie

**D**ans la première partie de ce dossier, Francine Bavay et Jérôme Desquilbet, traitant de l'Internet et de la « démocratie ouverte », assurent qu'en politique se demander « *qui décide ?* » revient à se demander « *comment décide-t-on ?* », ce qui pose la nécessité d'organisations ouvertes et de textes collectifs.

François Briatte et Yana Breindl soulèvent ensuite certains problèmes liés à l'épineuse question de la propriété intellectuelle, ravivée en France par la lutte contre la loi DADVSI. Comment renouveler le répertoire d'actions collectives disponibles et s'essayer aussi à des moyens d'action plus conventionnels, est une question liée à leur impact dans l'espace public.

Stéphane Couture, débattant du thème de la neutralité des réseaux et des logiciels libres aux États-Unis, aborde une question de la plus haute importance pour les législations à venir à l'échelle internationale. L'auteur n'élude pas les contraintes inhérentes aux réseaux démocratiques.

L'article de Dominique Carré, basé sur une analyse de l'activisme du collectif Carré Vert, aborde la production d'informations propres au cours de l'action et la place de l'individuel dans l'agir collectif, mais aussi les rapports entre les réseaux alternatifs et les médias traditionnels.

Libérer les objets techniques de leur valeur marchande pour les réintroduire dans une économie de la valeur d'usage et du don est le programme proposé par Sophie Gosselin et Alex Haché. Leur approche originale du statut du hardware et de la possibilité de nouveaux usages, de réutilisations et de réappropriation ouvre un champ d'action important. ■